

ANNEXE TECHNIQUE
Certificat d'accréditation
N° 1-2-028 Rév 01

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

| |
|--|
| Nom : Laboratoire de la raffinerie RA2K de SONATRACH/Activité RPC/Division Exploitation Raffinage Adresse : BP 363.Skikda.21000.Algérie |
|--|

Satisfait aux exigences de la norme ISO/ CEI 17025 version 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'analyses physico-chimiques des produits pétroliers, pour son site et unité technique suivants :

| | |
|----------------------|---|
| SITE CONCERNE | Laboratoire de la raffinerie RA2K Adresse : BP 363.Skikda.21000.Algérie Contact : BENRAMOUL Farouk Tél : +213 558 905 758 Fax : +213 38 948 256 E-mail : Farouk.Benramoul@Sonatrach.dz |
|----------------------|---|

Unité technique concernée : Laboratoire de la raffinerie RA2K

- Analyses physico-chimiques des produits pétroliers.

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnés et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC de Juin 2020)

Date de prise d'effet le : 07/01/2021

Date de fin de validité le : 19/02/2021

Pour le Directeur Général et par délégation
Responsable d'accréditation des laboratoires essais
IZEBBOUDJEN Rekia

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

- Unité technique: Laboratoire de la raffinerie RA2K

| Pétrochimie/Raffinage du pétrole | | | |
|--|--|--|-------------------------|
| Analyses physico-chimiques des produits pétroliers | | | |
| Objet | Caractéristiques mesurées ou recherchées | Principe de la méthode | Référence de la méthode |
| Carburant aviation JET A1 | Densité à 15°C | Détermination de la densité automatique via le densimètre digital des produits pétroliers liquides | ASTM D4052-18a |

« Portée fixe : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement ».